

LETTRE PASTORALE - MGR DELMAS, ÉVÊQUE D'ANGERS

Hors-série de l'Église d'Anjou



Juin 2010

1 euro

Nous avons  
part avec Lui



# [lettre pastorale 2010]

Lettre pastorale de Mgr Delmas

## 2 Nous avons part avec Lui

L'icône représentée en couverture ainsi que la légende qui l'accompagne illustrent à merveille le titre que j'ai choisi pour cette lettre. Je suis heureux de vous l'adresser au terme de ces assises sur le ministère ordonné que nous avons vécues tout au long de ces derniers mois.

"Sur cette icône copte du VII<sup>e</sup> siècle, deux personnes côte à côte... Elles se ressemblent : même taille, même silhouette, même regard, même rayonnement de lumière. Elles ne sont pourtant pas identiques : leurs couleurs, leurs amples vêtements et leurs gestes différents. Le Christ est reconnaissable par la croix évoquée dans son nimbe. À son côté un compagnon de route. Jésus pose son bras sur son épaule d'un geste qui ne retient pas mais qui montre le lien qui les unit et aussi la responsabilité qu'il lui confie. Il s'appuie sur son ami et l'envoie au-devant de lui. Le Christ porte un gros volume, le disciple un rouleau : la Bonne Nouvelle. Le Christ est la Parole en personne, il a transmis à ses amis tout ce qu'il a reçu de son Père et leur demande de proclamer l'Évangile par toute la terre."



**C**hers frères et sœurs, C'est à chacun de vous que je m'adresse au moyen de cette lettre. Je l'ai écrite à l'issue de cet événement qu'a vécu notre diocèse lors des "Assises sur les ministères ordonnés". Le fil directeur qui traverse ces pages est une invitation à l'action de grâce. Le Christ nous choisit et nous donne de prendre part à sa vie. Il est le Fils bien aimé, l'envoyé du Père, venu dans notre monde pour accomplir l'Alliance de Dieu avec l'humanité. Il nous comble de son Esprit saint et nous envoie pour que nous portions la Bonne Nouvelle de l'Évangile. C'est bien parce que le dessein de Dieu se réalise toujours aujourd'hui que nous avons notre pierre à apporter. Mais n'oublions jamais ceci : le chemin du Salut que le Christ a ouvert est unique : c'est le chemin de Pâques. L'humanité est appelée à y entrer, en communiant au Christ, l'unique Sauveur.

Cette lettre est composée de trois parties.

Dans une première partie, je développe ce que veut dire cette participation des baptisés à la vie du Christ, ce que le concile Vatican II nomme dans sa constitution *Lumen Gentium* le sacerdoce commun et j'explique comment lui est nécessaire le sacerdoce ministériel pour sa mise en œuvre : "Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, bien qu'il y ait entre eux une différence essentielle et non seulement de

degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ."<sup>1</sup>

Dans une deuxième partie, je parle de l'Église : un Peuple tout entier sacerdotal. Cela me permet de nommer les diverses vocations chrétiennes dans l'unique Corps du Christ. Elles sont situées les unes par rapport aux autres, sont en lien les unes avec les autres et c'est dans leur complémentarité qu'il s'agit de comprendre l'avenir de nos communautés chrétiennes. Un danger nous guette toujours lorsque nous abordons la question des ministères : celui de n'en rester qu'à des questions d'organisation. Comment faire avec la diminution du nombre des prêtres ? Faut-il qu'ils soient remplacés par les diacres ? Mais est-ce leur mission ? Par les laïcs ? Mais, là aussi, est-ce leur mission ? Le but que je poursuis n'est pas de donner une nouvelle organisation concrète, mais bien d'ouvrir des espaces qui contribuent à donner courage dans les difficultés, lumière dans les moments incertains. Moi, votre évêque, je me réjouis de la complémentarité dans laquelle nous a établis le Christ et vous invite à partager mon espoir.

Dans la troisième partie, j'aborde plus concrètement la vie de nos communautés chrétiennes. C'est ici que je reprends plus directement les questions posées lors des assises, conscient qu'il ne s'agit pas d'avoir une vision trop uniforme de la vie de nos communautés. Il existe en effet des différences importantes entre nos paroisses, nos différentes communautés. Les orientations que je donne tiennent compte de cette diversité et sont à mettre en œuvre dans chacune d'elles

dans la mesure où elles apparaîtront opportunes. Je vous encourage à bien prendre le temps de lire les deux premières parties de ma lettre pour entrer dans une bonne intelligence de ces orientations.

### I. Sacerdoce commun et sacerdoce ministériel : deux sacerdoxes distincts et liés.

Avant de parler plus directement de la mission des baptisés, je crois essentiel de rappeler que la mission de l'Église est à comprendre comme étant au cœur de l'Alliance de Dieu avec l'humanité. L'Église n'a pas une mission à elle, si j'ose dire, mais elle est au service du grand projet de Dieu pour l'humanité. Le monde créé, toute réalité vivante sur la terre, tout ce qui est humain, est appelé à entrer dans le projet de notre Dieu. Ce projet ne vient pas amoindrir, mais plutôt accomplir les réalités d'ici-bas.

Si tout ce qui est humain est appelé à entrer dans le projet de Dieu, comment l'Église ne pourrait-elle pas le prendre en compte, à commencer dans la vie de chaque baptisé ? Le baptême ne nous a pas été donné pour nous séparer du monde, mais bien plutôt pour le transformer et lui donner sens. C'est là toute la dimension du sacerdoce des baptisés ou sacerdoce commun que nous avons reçu, depuis que nous avons part avec le Christ<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Lumen Gentium* n° 10  
<sup>2</sup> Jean 13



# [1. Deux sacerdoce distincts et liés]

## 1. Dieu fait Alliance avec l'humanité

Quand nous ouvrons la Bible, nous découvrons le projet de Dieu : partager à toute l'humanité sa vie divine. C'est l'Alliance.

Notre Dieu appelle l'ensemble de l'humanité à entrer dans sa vie. Ce n'est pas à une élite qu'il s'adresse, mais bien à tous les hommes vivant sur la surface de la terre, lesquels sont invités à communier à la vie divine. Le livre de l'Apocalypse évoque "une foule que nul ne pouvait dénombrer"<sup>3</sup> se présentant devant le trône de l'Agneau.

Par ailleurs, l'alliance avec l'humanité concerne toutes les dimensions de l'homme, lui-même créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. C'est tout l'humain qui est appelé à communier à Dieu. C'est ainsi que l'intelligence, la volonté, l'affectivité, la dimension corporelle de tout homme sont appelées à s'accomplir dans la communion avec Dieu. En résumé, rien de ce qui est proprement humain n'est étranger à Dieu. Bien au contraire, c'est en Dieu que l'homme trouve son accomplissement. Il existe donc une profonde harmonie entre la raison humaine et la foi en Dieu qui est à la source de toute vie.

Ajoutons à cela que la création elle-même est appelée à répondre à l'Alliance avec Dieu. Nous ne pouvons isoler l'humanité de son milieu ambiant, de cette création voulue par Dieu afin qu'elle puisse s'épanouir.

Il est impossible pour l'humanité de répondre à l'Alliance avec Dieu et d'y entrer sans y être introduite par le Christ. C'est lui qui est "le chemin,

3 Apocalypse 7, 9

4 Jean 14,5

5 Jean 14,6

6 Ephésiens 1,4

7 1 Corinthiens 15,28

la vérité et la vie"<sup>4</sup>, et pour reprendre l'une des paroles du Seigneur : "Nul ne va au Père sans passer par moi"<sup>5</sup>. L'hymne aux Ephésiens le souligne : "Dieu nous a élus en Jésus Christ, dès avant la fondation du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant par avance que nous serions pour lui des fils adoptifs par Jésus Christ"<sup>6</sup>. Ce "nous", c'est bien l'humanité qui est la nôtre. Le Christ récapitulera, aux derniers temps, la création tout entière pour la remettre à son Père.

Le Christ a accompli l'Alliance de Dieu avec l'humanité, par sa mort et sa résurrection. Ce qui était impossible pour l'homme livré à lui-même et entravé par le péché des origines, le Christ l'a rendu possible en ouvrant à l'humanité un nouveau chemin vers Dieu. Dieu n'a pas abandonné l'homme au pouvoir du péché et de la mort et il a envoyé son Fils dans le monde pour réconcilier l'humanité avec lui.

Le projet de Dieu, alliance avec l'humanité, n'est pas une œuvre du passé car c'est aujourd'hui que cette alliance ne cesse de se réaliser par le Christ Vivant au cœur de son Église. Nous savons et nous croyons que l'Alliance est "accomplie" dans le Christ. À Pâques, tout est accompli. En même temps, nous comprenons que l'accomplissement total et définitif de l'Alliance de Dieu avec l'humanité n'est pas en-

core pleinement réalisé. Bien des personnes de par le monde ne connaissent pas encore le Christ. Bien des réalités de nos vies et de la vie de notre monde ne sont pas encore assumées en Dieu. Il y a encore besoin de temps pour que "Dieu soit tout en tous"<sup>7</sup>. C'est le temps de l'Église : un temps qui n'est pas une suite de minutes qui s'ajouteraient les unes aux



autres inexorablement, mais plutôt le temps nécessaire au mûrissement de ce don de Dieu qui est fait au monde dans la Pâque du Seigneur.

Au cœur de ce temps qu'est le nôtre, le Christ ressuscité est éternellement présent et agissant dans son Esprit saint et ne cesse de réaliser l'œuvre de salut qu'il a définitivement inaugurée à Pâque.

L'Église est au cœur du monde pour que l'Alliance de Dieu avec l'humanité devienne réalité.



## 2. Le baptême introduit chaque fidèle dans le sacerdoce commun.

Le baptême introduit chaque fidèle dans la vie et dans la mission de l'Église. Arrêtons-nous sur les paroles prononcées au moment de l'accueil d'un enfant que ses parents présentent pour le baptême : "Que demandez-vous à l'Église pour votre enfant ?" Et les parents sont invités à répondre : "Qu'il entre dans l'Église". Le baptême est donc la porte d'entrée dans la vie chrétienne, le sacrement qui le fait membre de l'Église, qui lui donne part à sa vie et à sa mission dans le monde.

### Le baptême introduit chaque baptisé dans la vie de l'Église.

"Vous êtes la race choisie, le sacerdoce royal, la nation sainte, le peuple qui appartient à Dieu ; vous êtes donc chargés d'annoncer les merveilles de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière"<sup>8</sup>.

Dans l'Écriture, nous comprenons quelle est notre dignité : nous sommes enfants de Dieu ; nous comprenons également quelle est la mission que Dieu nous confie. Le baptême nous relie au Christ, la pierre angulaire, rejetée par les hommes, mais choisie par Dieu. Il nous incorpore au Temple



spirituel qu'est l'Église. Écoutons de nouveau l'apôtre Pierre :

"Approchez-vous de lui (le Christ), la Pierre Vivante, rejetée par les hommes, mais choisie, précieuse auprès de Dieu. Vous-mêmes, comme pierres vivantes, entrez dans la construction de la Maison habitée par l'Esprit, pour constituer une sainte communauté sacerdotale pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ. Car on trouve dans l'Écriture : Voici que je pose en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse, et celui qui se confie en elle ne sera pas confondu."<sup>9</sup>

### Le baptême fait de chaque chrétien une créature nouvelle.

Entrer dans la construction de la Maison habitée par l'Esprit, c'est devenir une créature nouvelle. Saint Paul dit très bien cela, lorsqu'il écrit : "Vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les réalités d'en haut, c'est là qu'est le Christ, votre vie..." C'est vers le Christ donc qu'il nous faut regarder, si nous voulons comprendre ce que nous sommes devenus depuis que nous sommes baptisés. Pour nous aider à mieux entrer dans cette affirmation, je vous invite à entendre ce qui est dit, lors de la liturgie du baptême : "N, tu es maintenant baptisé : le Dieu tout puissant, Père de Jésus, le Christ, notre Seigneur, t'a libéré du péché et t'a fait renaître de l'eau et de l'Esprit saint. Désormais, tu fais partie de son peuple, tu es membre du Corps du Christ et tu participes à sa dignité de prêtre, de prophète et de



roi. Dieu te marque de l'huile du salut afin que tu demeures dans le Christ pour la vie éternelle."<sup>10</sup>

Le baptisé participe à la fonction sacerdotale du Christ quand, par amour, il offre à Dieu sa personne et son existence. Cela est spécialement exprimé lors de la célébration eucharistique.

"À ceux à qui il s'unit intimement dans sa vie et dans sa mission, il accorde, en outre, une part dans sa charge sacerdotale pour l'exercice du culte spirituel, en vue de la glorification de Dieu et du salut des hommes. C'est pourquoi les laïcs reçoivent, en vertu de leur consécration au Christ et de l'onction de l'Esprit saint, les moyens qui permettent à l'Esprit de produire en eux des fruits toujours plus abondants. En effet, toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, s'ils sont vécus dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient offrandes spirituelles, agréables à Dieu ; et dans la célébration eucharistique, ces offrandes rejoignent l'oblation du corps du Seigneur pour être offertes en toute piété au Père"<sup>11</sup>.



8 1 Pierre 2,9

9 1 Pierre 2, 4-6

10 Rituel du baptême n° 101

11 Lumen Gentium n° 34



# [1. Deux sacerdoce distincts et liés]

6 Le baptisé participe à la fonction prophétique du Christ quand il annonce la Bonne nouvelle par ses paroles et le témoignage d'une conduite selon l'Évangile. Le véritable apôtre cherche les occasions d'annoncer le Christ par la parole et par les actes, aux incroyants comme aux fidèles. C'est parce que le baptisé est devenu citoyen de la "Jérusalem qui descend du ciel d'auprès de Dieu" (Apocalypse 3,12) qu'il peut témoigner du Christ dans le monde qui est le sien.

Voici ce que dit le concile Vatican II: "Le Christ accomplit sa fonction prophétique non seulement par la hiérarchie mais aussi par les laïcs dont il fait pour cela des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole"<sup>12</sup>.

Saint Thomas d'Aquin, quant à lui, précise: "Enseigner quelqu'un pour l'amener à la foi est la tâche de chaque prédicateur et même de chaque croyant"<sup>13</sup>.



12 Lumen Gentium n°35  
13 S.Thomas : s.th 3 71,4, ad 3  
14 Saint Ambroise, Psal 118,14,30 : PL 15,1403 A  
15 Lumen Gentium n° 36

Le baptisé participe à la fonction royale du Christ chaque fois qu'il combat contre les forces du mal en lui-même et dans le monde par le service de ses frères, chaque fois qu'il contribue à réorienter la création dans le sens voulu par le Créateur.

Au IV<sup>e</sup> siècle, saint Ambroise écrivait: "Celui qui soumet son propre corps et régit son âme, sans se laisser submerger par les passions, est son propre maître: il peut être appelé roi parce qu'il est capable de régir sa propre personne; il est libre et indépendant et ne se laisse captiver par un esclavage coupable"<sup>14</sup>.

Le concile Vatican II dit, pour sa part, "que les laïcs apportent aux institutions et aux conditions de vie dans le monde, quand elles provoquent au péché, les assainissements convenables, pour qu'elles deviennent toutes conformes aux règles de la justice. En agissant ainsi, ils imprègnent de valeur morale la culture et les œuvres humaines"<sup>15</sup>.

Le baptême donne à chaque chrétien de faire l'expérience du Salut.

Tout baptisé reçoit la vie divine. Il communie à la vie de Dieu. Il devient un disciple du Christ et est appelé à marcher à sa suite, sur le chemin qu'Il a ouvert. Or, nous savons que le chemin sur lequel nous entraîne le Christ culmine à Pâques. Dès lors, il ne faut pas craindre de faire l'expérience du mystère du mal et d'avoir à le combattre, dans la force de l'Esprit du Ressuscité. Ainsi donc, le baptême est la porte d'entrée dans la vie chrétienne: il appelle les deux autres sacrements de l'initiation que sont la confirmation et l'Eucharistie qui viennent déployer et nourrir la vie de Dieu que nous avons reçue. Le baptême appelle aussi le sacrement de

la pénitence et de la réconciliation grâce auquel la vie de Dieu en nous est renouvelée et ne cesse de s'approfondir en habitant nos personnes.

L'Esprit saint nous est donné lors du baptême pour nous libérer des puissances du mal et de la mort toujours présentes en nos vies. Comme nous le dit cette belle prière: "Dieu qui renouvelles par le baptême ceux qui croient en toi, protège leur naissance dans le Christ; défends-les contre les assauts du mal pour qu'ils

répondent fidèlement à ta grâce" (oraison du samedi de la 3<sup>e</sup> semaine de Pâques). Ne soyons pas étonnés d'avoir besoin de recevoir le sacrement de la réconciliation grâce auquel le Christ ne cesse de faire grandir cette vie nouvelle que nous avons reçue au baptême.

Au terme de ce chapitre sur le sacerdoce commun des baptisés, ne sommes-nous pas invités à rendre grâce pour ce don que nous avons reçu lors de notre baptême? Prendre part à la vie du Christ, témoigner de lui dans le monde qui est le nôtre? Jamais nous n'en finirons de découvrir la richesse de cette nouveauté de vie à laquelle nous sommes appelés. Et cependant, à chaque fois que nous y sommes fidèles, c'est du bonheur, davantage même, de la joie que nous donnons autour de nous. Cette joie qui est le reflet de la joie de Dieu dont il est souvent question dans l'évangile.

Bien sûr, cet apostolat n'est pas aisé mais nous ne sommes pas faits pour la facilité. Le monde grandit parce qu'il y a des saints qui l'élèvent. Or l'Esprit saint nous sanctifie. Le Christ s'en remet à nous pour poursuivre sa mission dans le monde d'aujourd'hui: avons-nous conscience de la grande confiance qui nous est faite?

Nous sommes invités à rendre grâce aussi pour l'Église de laquelle

nous avons tout reçu. L'Église qui est faite de tous ces baptisés qui nous ont transmis la foi et qui lui ont permis de se déployer. Oui, avec le psalmiste, nous pouvons chanter: "Seigneur, nous revivons ton Amour au milieu de ton Temple".

### 3. Le sacerdoce ministériel est ordonné au sacerdoce commun des baptisés.

"À ceux à qui il (le Christ) s'unit intimement dans sa vie et sa mission, il accorde, en outre, une part dans sa charge sacerdotale pour l'exercice du culte spirituel, en vue de la glorification de Dieu et du salut des hommes"<sup>16</sup>. Ce sont tous les baptisés dont il est question ici.

C'est par le sacerdoce ministériel que les baptisés sont engendrés à la vie nouvelle avec le Christ et sont unis intimement à lui.

Voici ce que disait Mgr Doré lors d'une conférence qu'il donnait à Strasbourg le 30 novembre 2009: "Nous avons besoin dans l'Église de

sacerdoce ministériel, pour que se poursuive effectivement et efficacement le don de Dieu, en fidélité au ministère des apôtres. Affirmer cela, c'est mettre en avant le caractère sacramentel du ministère des prêtres. Dieu ne veut pas seulement nous informer ou nous parler de son désir de faire alliance avec nous; il veut nous le signifier efficacement. Il est venu pour que cette Alliance devienne réalité dans nos vies et dans la vie de notre monde. C'est ce qu'il a réalisé en son Fils Jésus-Christ qui a accompli et scellé l'Alliance de Dieu avec l'humanité et qu'il continue de faire aujourd'hui, dans le ministère apostolique agissant au nom du Christ. Par le baptême, il fait de nous effectivement ses enfants et nous donne de participer à

sa mission; par le sacrement du pardon, Dieu ne se contente pas de nous dire qu'il est riche en miséricorde, mais il permet que le pardon devienne réalité dans notre vie et la transforme; par l'Eucharistie, Dieu nous donne le Corps et le Sang de son Fils ressuscité, pour que nous soyons constitués comme son Corps qu'est l'Église"<sup>17</sup>.

Seuls l'évêque et les prêtres sont ordonnés en vue du sacerdoce. Le sacrement de l'ordre qu'ils ont reçu les a configurés au Christ qui est la tête du Corps de l'Église et, par leur ministère, le Christ continue de guider, d'enseigner et de sanctifier ce Corps.

Dieu nous signifie efficacement son désir de faire Alliance avec nous.

16 Lumen Gentium n° 34  
17 "Des prêtres pour aujourd'hui": Documentation catholique n° 2444, page 374





# [ II. L'Église, un peuple tout entier sacerdotal ]

Comprenons bien cette distinction entre ces deux sacerdoxes : le sacerdoce commun et le sacerdoce ministériel. Il ne s'agit pas d'une question de graduation. L'évêque – ou le prêtre – n'est pas devenu, par son ordination, un super chrétien, mais plus exactement un chrétien à qui l'Église donne une autre mission. Par l'ordination sacerdotale, le prêtre agit désormais au nom du Christ, Lui-même tête du Corps qu'est l'Église.

Par le ministère sacerdotal, le Christ s'unit à chaque baptisé et lui donne d'exercer son sacerdoce baptismal. C'est ainsi que le sacerdoce ministériel est "ordonné au sacerdoce baptismal", comme le rappelle le Concile et comme l'a explicité le catéchisme de l'Église catholique à sa suite : "Le sacerdoce ministériel des évêques et des prêtres, et le sacerdoce commun de tous les fidèles, bien que l'un et l'autre, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ, différent cependant essentiellement, tout en étant ordonnés l'un à l'autre. En quel sens ? Alors que le sacerdoce commun des fidèles se réalise dans le déploiement de la grâce baptismale, vie de foi, d'espérance et de charité, vie selon l'Esprit, le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun, il est relatif au déploiement de la grâce baptismale de tous les chrétiens. Il est un des moyens par lesquels le Christ ne cesse de construire et de conduire son Église. C'est pour cela qu'il est transmis par un sacrement propre, le sacrement de l'ordre"<sup>18</sup>.



18 C.E.C § 1547



Sans doute avez-vous eu l'occasion de chanter : "Nous sommes le Corps du Christ et Jésus Christ est la tête de ce Corps". C'est une prière pour exprimer ce qu'est l'Église. Celle-ci est une communauté de personnes rassemblées autour du Christ par l'Esprit saint. Cette intelligence de notre vie en Église est source d'une grande Espérance. C'est dire que les baptisés ne sont pas abandonnés à eux-mêmes. Ils reçoivent beaucoup plus que l'assurance d'un encouragement de la part du Seigneur : ils sont assurés que Dieu est réellement avec eux et ne les abandonnera pas. Lorsqu'ils sont appelés à exercer leur sacerdoce baptismal, ils savent que c'est le Christ qui fait un avec eux et ne cesse de sanctifier le monde par leur présence vivifiée par l'Esprit saint. Le Christ Prêtre s'unit à son Église par le sacerdoce ministériel,

pour que celle-ci devienne un peuple tout entier sacerdotal.

Je vous invite avec moi à remercier pour le don que sont les prêtres pour la vie de l'Église, pour la vie du monde. Nous savons bien qu'ils n'ont pas reçu le sacrement de l'ordre pour eux-mêmes, mais pour tous ceux vers qui ils ont été envoyés. En cette année sacerdotale, nous avons eu l'occasion d'exprimer de multiples façons notre reconnaissance pour le don du sacerdoce. Je suis heureux d'écrire cette lettre en cette année où Benoît XVI nous donne l'exemple de saint Jean-Marie Vianney comme l'un des visages concrets de l'Amour de Dieu pour l'humanité. Les prêtres que nous connaissons donnent leur vie, avec ce désir de vous "montrer le chemin du ciel", comme le curé d'Ars l'exprimait avec les mots de son époque.

## II. L'Église : un peuple tout entier sacerdotal

### 1. L'Église, temple spirituel

Je reprends volontiers ce que nous dit l'apôtre Pierre lorsqu'il s'adresse aux baptisés : "Approchez-vous de Lui (le Christ), la Pierre Vivante, rejetée par les hommes, mais choisie, précieuse auprès de Dieu. Vous-mêmes, comme pierres vivantes, prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus-Christ. Voici que je pose en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse, et celui qui se confie en elle ne sera pas confondu."<sup>19</sup>.

À travers ces images, Pierre nous présente l'Église : ce Temple qui se construit sur la pierre angulaire qu'est le Christ, ce Temple édifié avec les pierres vivantes, que nous sommes, unies au Christ dans l'Esprit saint. Saint Paul à l'aide d'une autre image, parle de l'Église comme d'un Corps<sup>20</sup>. L'Église est ainsi, au cœur du monde, présence de Dieu au milieu des hommes. Sa présence se réalisera dans la complémentarité des diverses vocations au sein de l'Église.

Approchez-vous de Lui, la Pierre Vivante (1 Pierre 2, 4-6).

### 2. Les laïcs en mission ecclésiale : "au service du baptême de leurs frères et sœurs".

C'est le peuple de Dieu dans son entier, le peuple tout entier sacerdotal, qui exerce sa sollicitude vis-à-vis de toute personne. À certains baptisés, cependant, sont confiées des tâches pour le bien de la communauté chrétienne. La lettre de mission, quand elle est souhaitable, donne une certaine reconnaissance à la mission confiée. Cela ne doit pas faire oublier que tout baptisé est habilité à œuvrer dans l'Église et à participer à sa mission.

C'est la raison pour laquelle il doit y avoir une collaboration fructueuse entre tous. Il ne faudrait pas que l'animation de la communauté chrétienne donne l'impression d'être une affaire de spécialistes ou qu'elle soit réservée à des personnes ayant reçu une formation particulière. Bien au contraire, les "laïcs en mission ecclésiale" favorisent et travaillent à la mise en œuvre de la



mission des autres baptisés. Je veux leur dire toute ma reconnaissance pour leur part active à la vie de notre Église. Leur présence est, pour notre diocèse, pour les prêtres, un encouragement dans la mission à accomplir.

### 3. Les diacres permanents : "signes de l'Église servante".

C'est à l'intérieur de ce peuple tout entier sacerdotal que le ministre ordonné qu'est le diacre permanent signifie une dimension essentielle de ce qu'est l'Église.

Je vous invite à contempler ce que nous dit l'apôtre Pierre lorsqu'il nous parle de l'Église, édifice spirituel qui s'élève harmonieusement, en s'établissant sur le Christ, la pierre angulaire. Dès lors, comment le service de l'humanité, l'attention aux pauvres en particulier, ne feraient-ils pas partie de la nature même de l'Église ?

19 1 Pierre 2, 4-6

20 Corinthiens 12





# [ II. L'Église, un peuple tout entier sacerdotal ]

Au soir du Jeudi saint, le Christ s'est agenouillé aux pieds de ses apôtres pour leur laver les pieds, en leur demandant de se laver les pieds les uns les autres, en mémoire de lui. Cette attention aux pauvres est instamment demandée aux évêques eux-mêmes.

C'est pour que toute l'Église puisse vivre cette spiritualité du service que le Seigneur lui donne le signe vivant et personnel de son être de Serviteur, dans la personne du diacre. Cela ne signifie pas que seul le diacre soit habilité à être le signe du Christ Serviteur. Les évêques, les prêtres et tout baptisé participent à cette mission de l'Église qui est envoyée dans le monde pour servir l'humanité. Mais le ministère diaconal souligne que cette dimension du Service est à ce point essentielle qu'elle demande à être manifestée concrètement.

Le concile Vatican II a rétabli le diaconat parce que les fonctions qu'il peut accomplir sont "au plus haut point nécessaires à la vie de l'Église" (LG n° 29). L'Église n'est pas l'Église, sans la "permanence" du diaconat.

**Les diacres sont ordonnés en vue du service.**

Il est essentiel de ne pas comprendre le ministère du diacre à partir du ministère sacerdotal. Le récent "motu proprio" de Benoît XVI, publié au mois de décembre 2009, introduit une distinction nette entre la fonction du diacre d'une part et celle du prêtre et de l'évêque d'autre part. Dans ce texte, Benoît XVI précise que les fonctions d'enseignement, de

sanctification, et de gouvernement en la personne du Christ chef sont "réservés aux seuls évêques et aux prêtres". Il s'agit de rompre avec une tendance à assimiler le ministère du diacre avec celui du prêtre, au nom de l'unité du sacrement de l'ordre. Cette précision permet de rétablir une cohérence avec le reste de l'enseignement du Concile où il nous est dit que "les diacres ne sont pas ordonnés en vue du sacerdoce mais en vue du service"<sup>21</sup>. Lorsque le Concile a voulu rétablir le diaconat permanent, son objectif n'était pas de lui conférer la charge pastorale qui est celle du sacerdoce ministériel, mais de l'investir d'une dimension originale : celle du service.

Le ministère du diacre est appelé à prendre toute la place qui lui revient dans la vie et dans la mission de notre Église diocésaine. Il ne doit pas être considéré comme un ministère de suppléance, comme si, parce qu'il y avait moins de prêtres, il fallait ordonner des diacres. Leur mission est autre.

**Quelles conséquences pour le ministère diaconal ?**

Les textes les plus récents énumèrent, pour leur part, les tâches qui peuvent être confiées aux diacres, en les regroupant autour des trois diaconies reconnues, celles de la liturgie, de la parole et de la charité. Même si l'on conçoit que l'une ou l'autre de ces diaconies puisse absorber une part plus grande de l'activité du diacre, on insiste sur "l'unité" de ces trois diaconies : "Le ministère de la parole conduit au ministère de l'autel, qui, à son tour, pousse à traduire concrètement la liturgie par une vie qui conduit à la charité"<sup>22</sup>. Dans l'ensemble de ces tâches, le service de la charité apparaît comme particulièrement caractéristique du ministère des diacres.

Cette unité entre les trois diaconies se vérifie dans le rôle du diacre lors de la célébration eucharistique : "Il annonce l'Évangile et parfois il prêche la Parole de Dieu, il dirige les fidèles dans la prière universelle, il seconde le prêtre par son service, il distribue aux fidèles l'Eucharistie, surtout sous l'espèce du vin, et il indique parfois à toute la communauté les gestes et les attitudes qu'elle doit adopter"<sup>23</sup>.

C'est bien dans l'exercice de leur ministère que les diacres mettent en œuvre la grâce reçue au jour de leur ordination. Et cela en divers lieux.

- Dans la paroisse ou dans une aumônerie. La paroisse comme chacune des aumôneries (santé, prison, gens du voyage, enseignement public, forains, etc.) l'un des lieux où l'Église se fait proche de tous. Les divers services de nos paroisses ou aumôneries requièrent une qualité d'accueil à l'égard des personnes qui sont bien souvent "au seuil" de l'Église. Le diacre trouvera dans ces lieux importants autant d'occasions de mettre en œuvre le ministère de la charité pour lequel il est ordonné. Le diacre, lorsqu'il est présent, n'est pas dans un rapport de subordination avec le prêtre, mais plus précisément dans une relation de collaboration. Celle-ci s'enrichit grâce aux liens fraternels qui sont

Une qualité d'accueil à l'égard des personnes qui sont bien souvent "au seuil" de l'Église.



21 Lumen Gentium n° 29

22 Directoire pour le ministère et la vie des diacres n° 39

23 Préliminaires du missel romain n° 61



essentiels entre les ministres ordonnés travaillant sur un même lieu.

- Dans un service diocésain. Chaque service diocésain est appelé à favoriser l'accueil des plus éloignés de l'Église. À ce titre, le ministère diaconal, dans un service diocésain, doit aider à tenir vives, dans notre diocèse, ces dispositions fondamentales.
- Dans une aumônerie de mouvement ou d'association de fidèles. Les diacres parce qu'ils sont des ministres ordonnés manifestent dans une aumônerie de mouvement la proximité de l'évêque. La grâce de leur ordination, leur formation et leur sens de l'Église leur permettent d'être des guides sûrs pour accompagner les mouvements et les associations de fidèles.

**Quelques conséquences pour l'Église d'Angers attentive à ses diacres**

Voici que des hommes ont accepté d'être appelés et ordonnés pour le service de l'Église. Souvent, ils sont aussi engagés dans une profession et ont fondé un foyer. L'Église leur demande un engagement important qu'ils vivent dans la disponibilité et dans la joie d'être des ouvriers dans le champ du monde. Je crois important d'indiquer ici quelques attentions qu'il convient d'avoir pour eux.

- Très souvent, le ministère du diaconat est confié à un homme marié. L'ordination apporte une nouveauté pour le couple et la famille. L'ordination n'efface pas le mariage, c'est évident. Elle invite au contraire à un approfondissement du sacrement de mariage, pour le bien de l'Église. Pour cette raison, il faut souligner l'importance de donner une attention très spéciale aux épouses des diacres, ainsi qu'à leurs enfants. Cette attention se concrétisera dans l'aide qu'il convient d'apporter à la famille du diacre, afin qu'il puisse remplir son ministère, en se sachant soutenu par les siens.

- Le diaconat est très souvent confié à un homme exerçant une profession. Les relations humaines que celle-ci engendre doivent également être prises en compte dans l'exercice concret de son ministère.
- Lorsqu'une nouvelle nomination est envisagée pour un diacre, il est important de tenir compte de son lieu de résidence, de la profession qu'il exerce, de sa charge de famille. Il

Aider à tenir vives, dans notre diocèse, des dispositions fondamentales.

est, en effet, essentiel que sa nouvelle mission, en particulier paroissiale, reste à proximité de son lieu de vie habituel. L'échelle du doyenné me semble être la juste mesure.

- La présence du diacre dans l'EAP peut faire question. Étant donné que la mission du diacre est différente de celle du prêtre, il n'est pas opportun que le diacre soit systématiquement présent à l'EAP. Plus stable, dans les lieux, que le prêtre, le diacre pourrait apparaître comme celui qui est le "permanent" au sein de l'EAP. L'essentiel n'est pas tant dans sa présence continue à l'EAP que dans la qualité de son témoignage de "service" au sein de la paroisse.

- Le diacre permanent est appelé à présenter à l'évêque sa démission, lorsqu'il arrive à l'âge de 75 ans, afin que l'évêque envisage avec lui la meilleure façon dont il peut désormais servir. L'âge de la retraite ne doit cependant pas être compris comme une impossibilité, pour lui, de remplir des actes de son ministère.



# [ II. L'Église, un peuple tout entier sacerdotal ]



## 4. Les prêtres, donnés pour la vie et la mission de nos communautés chrétiennes.

On entend dire parfois que la vie des prêtres n'est pas facile aujourd'hui. Mais a-t-elle été plus aisée dans le passé ? Le curé d'Ars a dû faire preuve de courage et d'inventivité pour être le pasteur que l'on sait. Il a compris quelle était sa vocation, il y a répondu et il s'y est voué. C'est sa qualité de pasteur, entre autres, qui est remarquable. C'est pour cela que Benoît XVI le propose en exemple aux prêtres d'aujourd'hui.

### Le prêtre : pasteur de son peuple.

Pour comprendre le sacerdoce ministériel, il nous faut contempler le Christ, en tant qu'il est Pasteur de son peuple. Et j'aimerais souligner d'abord la qualité de sa présence aux hommes. Le Christ a évangélisé parce qu'il était réellement présent au milieu des siens. Et ensuite il a parlé ; il instruisait longuement, nous dit l'Évangile. Enfin, il a agi par ses actions de guérison. Sa plus haute parole s'exprime dans le don de sa vie.

Nous avons là le modèle du "pasteur" : Présence, Parole, Sanctification, Accompagnement, Don de soi. Ces différentes qualités, chaque prêtre les a reçues lors de son ordination. L'Esprit saint est venu le faire "semblable" au Christ Pasteur de son Peuple, mais en même temps nous savons bien qu'il aura à faire advenir ces qualités dans sa propre existence. C'est au cœur de son ministère qu'il apprendra à "revêtir" le Christ Pasteur.

Il n'y a pas de communauté chrétienne sans un pasteur au milieu d'elle. S'agissant de leur prêtre, ce n'est pas un parfait organisateur que les chrétiens attendent, mais plutôt quelqu'un qui est proche d'eux et qu'ils sentent abordable, pour les aider à grandir dans leur vie chrétienne. "On ne cherche pas un super-manager, mais un homme de Dieu", disait le cardinal Schönborn, lors de la retraite qu'il

prêchait aux prêtres réunis à Ars, en cette année sacerdotale. Sans doute est-il important, lors des nominations, de veiller à ce que le prêtre puisse avoir les moyens de bien exercer sa charge pastorale, c'est-à-dire d'enseigner, de sanctifier et de gouverner. Le risque, pour le prêtre surchargé, serait de faire en sorte que tout fonctionne bien dans sa paroisse, au point de n'être là que lorsque sa présence est indispensable. C'est parce qu'il est le pasteur que, par sa présence, il encourage, conduit, impulse tout ce qui favorise le sacerdoce baptismal des fidèles qui lui sont confiés.

### Un ministère qui ne se vit pas seul.

Le prêtre n'est pas seul. Je voudrais évoquer quelques points qui m'apparaissent décisifs pour que les prêtres puissent vivre au mieux le ministère qui leur est confié au sein du peuple sacerdotal.

• En premier lieu, le prêtre est envoyé par l'évêque et, de ce point de vue, il a la grâce d'état. Et je crois très important de savoir "cultiver" cette grâce reçue du Christ. Il est clair qu'être pasteur de son peuple est une mission qui dépasse celui qui l'a reçue. Benoît XVI, le

jour de son élection, a eu cette parole : "Les cardinaux m'ont élu, moi simple et humble travailleur à la vigne du Seigneur. Ce qui me console, c'est que le Seigneur sait travailler et agir avec des instruments insuffisants". Chaque pasteur dans l'Église peut se dire la même chose. Loin de le décourager, le constat de ses limites est une invitation, pour lui, à compter sur la grâce reçue et, comme je le disais à l'instant, à la "cultiver". J'invite tous les prêtres à prendre les moyens pour cela. Ils sont multiples. Qu'ils choisissent ceux qu'ils auront reconnus bénéfiques et les mettent en œuvre avec détermination.

• Là où il est envoyé, là où il travaille, le prêtre trouve des personnes qui l'accueillent et qui vont l'aider dans sa charge. Je suis frappé de constater combien, dans ce domaine, la Providence veille et se manifeste très concrètement. Par exemple, il se peut que le curé soit secondé par d'autres prêtres : les coopérateurs et les prêtres au service. Il est bien clair qu'ils sont d'un soutien précieux pour le curé. Ils collaborent étroitement à sa charge pastorale. De même, si un diacre est présent sur la paroisse, il peut être d'un grand soutien et grandement coopérer avec le curé.

L'Esprit saint est venu le faire "semblable" au Christ Pasteur.



- Les laïcs, bien sûr, sont là pour collaborer avec le pasteur. Loin d'être de simples aides, ce sont des chrétiens qui vont l'éclairer dans cette mission qui lui a été confiée, par leur connaissance de la paroisse, par les priorités qu'ils perçoivent et qu'ils doivent communiquer à leur pasteur. Pour mieux préciser ma pensée, j'aime rappeler ce que nous dit le Concile : "Que les laïcs s'ouvrent à ces mêmes pasteurs, de leurs besoins et de leurs vœux, avec toute la liberté et la confiance qui conviennent à des fils de Dieu et à des frères dans le Christ. Ils ont la faculté et même parfois le devoir de manifester leur sentiment, en ce qui concerne le bien de l'Église. Cela doit se faire, le cas échéant, par le moyen des institutions que l'Église a établies pour cela." <sup>24</sup>
- Les conseils sont faits pour de tels échanges entre le prêtre et les responsables des services paroissiaux. Les conseils sont les instances qui doivent collaborer avec le curé pour l'aider dans l'exercice de sa charge. L'un d'entre eux est le "conseil pastoral paroissial". Là où c'est opportun et possible, j'encourage la création de ces CPP car ils "conseillent" le curé dans l'exercice de sa charge de pasteur de la communauté.
- "L'équipe d'animation paroissiale", l'EAP, est essentielle. Choisis par le curé, les laïcs qui en sont membres "sont associés à la conduite et à l'animation de la paroisse". Et ici, plus que tout ailleurs, le dialogue prêtres – diacres – laïcs est appelé à être fécond. Il est très important d'apprendre à nous parler, à nous respecter. La qualité d'une collaboration est sans cesse à entretenir, purifier, approfondir.
- Le curé peut juger opportun de doter sa paroisse d'un secrétariat paroissial. Cette décision lui appartient après avoir consulté les instances de sa paroisse. Ce service sera confié à une personne compétente

qui le remplira avec les qualités qui conviennent.

- Lorsqu'un curé a la responsabilité de plusieurs paroisses et s'il le juge bon ou opportun, il peut susciter des "inter-EAP". Il peut réunir ses différentes EAP à certains moments de la vie paroissiale, dans le but d'avoir un échange important propice au dynamisme de chacune des paroisses. Cela favorise une plus grande communion et permet de ne pas mettre, sur le même plan, toutes les questions qui se posent à la vie des communautés. Pour autant, cela ne signifie pas que l'on évolue vers une seule paroisse. Il est nécessaire que chacune des paroisses garde des réunions d'EAP en propre, sous la conduite habituelle du curé.
- Les paroisses nouvelles ont été créées il y a maintenant 14 ans. Pour certaines d'entre elles, on peut aujourd'hui se poser la question de la pérennité de l'exercice de leur mission. Si cela est le cas, je les encourage à me formuler différentes hypothèses pour leur avenir.
- Chaque prêtre vit la mission qui lui a été confiée en communion avec les autres prêtres du diocèse et, de façon toute spéciale, avec ceux qui sont présents sur son doyenné. Lors de la création des doyennés, j'écrivais, dans la charte, que chaque paroisse reste autonome. Ce qui n'est pas un encouragement, pour les pasteurs, à porter leur mission de façon isolée. Le doyenné vient encourager au contraire les collaborations, et même la communion. Pensons aux enrichissements que celle-ci ne manquera pas d'apporter. L'entraide ne doit pas être absente, au sein d'un même doyenné et j'encourageais, dans cette charte, à ce que soit réalisée au moins une mise en œuvre commune dans le doyenné.

## 5. La vie consacrée : témoin de la radicalité de l'Évangile.

Dans l'Église, s'il existe une diversité de ministères, on trouve également une diversité de charismes. La vie religieuse est essentielle dans la vie et la mission de l'Église. Elle nous rappelle combien il est indispensable de consacrer du temps à la prière, afin d'être des apôtres. Lorsque nous consacrons du temps pour Dieu seul, nous prenons une part active à son projet, à l'avancée de celui-ci dans le monde. Nous aurions tort de penser que seuls les "actifs" sont des apôtres. Prenons conscience que c'est bien souvent en nous ménageant du temps pour la prière gratuite, que nous participons au ministère du Christ dans son Église.

Cette conviction est porteuse d'Espérance pour beaucoup de personnes qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus travailler, pour celles qui n'ont plus la force de conduire des actions apostoliques. Nous pensons à de nombreuses personnes qui, dans l'ombre, dans la simplicité, dans la pauvreté aussi, participent à l'avènement du Règne de Dieu au milieu de nous. Elles sont une source d'Espérance pour toute l'Église qui fait l'expérience de la "grâce" dans sa vie et dans sa mission.

La vie consacrée participe activement à la vie de l'Église. Notre diocèse est pourvu de nombreuses communautés religieuses actives et contemplatives, nouvelles ou déjà riches d'une longue tradition spirituelle. Partout où elle est voulue et mise en œuvre entre communautés religieuses et paroissiales, la collaboration est fructueuse et ne demande qu'à porter encore plus de fruits.



# [ II. L'Église, un peuple tout entier sacerdotal ]

## 6. Mouvements et associations de fidèles

Pour vivre notre foi, nous sommes tenus par des repères liés à l'endroit où nous habitons. La paroisse est fondée sur cette réalité. Mais il est bien clair que toute la vie de l'Église n'a jamais été compartimentée dans des limites territoriales, que ce soit les paroisses, les doyennés ou les diocèses.

L'exhortation "Les Laïcs Fidèles du Christ" incite les chrétiens à vivre aussi leur foi en étant membres d'un mouvement ou d'une association de fidèles. Il y a diverses appartenances sociologiques, professionnelles et même culturelles et il est très naturel que l'Église en tienne compte et même encourage le désir des fidèles d'appartenir à un mouvement ou de servir une association. La mission est invitée à s'intéresser aux "divers milieux". C'est bien là aussi que l'Église nous attend pour porter l'Évangile.

Je ne pense pas qu'il faille mettre en concurrence communautés territoriales et communautés de mouvements. Tout baptisé est appelé à vivre sa foi dans ces divers lieux d'Église. Loin d'être un obstacle à la fécondité de leur vie chrétienne, ces multiples appartenances viennent fortifier

la vie en paroisse, comme la vie des mouvements.

Cet enrichissement est aussi l'expérience des prêtres et des diacres qui sont envoyés en mission sur plusieurs lieux d'Église. Même s'ils sont rarement disponibles pour être à plein-temps au service des mouvements, ils témoignent que cet apostolat, quand il leur est demandé, sert la fécondité de leur ministère et sert aussi la mission des baptisés.

## 7. Un unique peuple sacerdotal

Prendre conscience de la diversité des vocations dans l'unique peuple sacerdotal est un motif de joie profonde. Il y a une vraie joie à apprendre à nous reconnaître frères les uns des autres. Il y a une vraie joie à découvrir le charisme de chacune des vocations et à comprendre combien il enrichit la vie de

notre Église diocésaine et de chacune de nos communautés chrétiennes. Il y a une vraie joie à vivre cette vocation à laquelle Dieu nous appelle dans le monde qui est le nôtre. Nous

sommes ce peuple que Dieu a choisi pour être sa demeure au milieu de l'humanité qui lui appartient. Il y a une vraie joie à faire l'expérience de l'unité que l'Esprit réalise en nos communautés chrétiennes, mais aussi à l'extérieur de celles-ci. Il y a une vraie joie à apprendre à se reconnaître frères parce que nous partageons la même humanité. N'ayons pas de

crainte à reconnaître les difficultés ainsi que les inévitables tensions qu'engendre la diversité que nous formons. L'unité à laquelle nous sommes appelés est le fruit de la charité qui est le plus grand don que Dieu fait à ceux qu'il anime de son Esprit.

L'unité à laquelle nous sommes appelés est le fruit de la charité.



## III. La vie concrète de nos communautés chrétiennes

Tout au long de ces assises, nous avons veillé à nous mettre ensemble à l'écoute de l'Écriture et de la Tradition de l'Église, pour mieux comprendre ce que sont nos ministères ordonnés. Cela a nourri les deux premiers chapitres de cette lettre. Je voudrais maintenant répondre à la demande d'orientations attendues de ses assises. Cette troisième partie est ainsi plus concrète, s'appuyant sur ce qui précède et tenant compte des avis qui m'ont été formulés et des réflexions qui ont été les miennes pendant ces assises et également au cours de mes visites dans le diocèse.

### 1. Le dimanche et le rassemblement des chrétiens

Nous sommes ce peuple que le Christ ressuscité rassemble autour de lui pour le conduire au Père. Communier au Christ, c'est entrer

dans sa vie d'union avec son Père et notre Père. "Le Père et moi, nous sommes un" (Jean 10,30). C'est au baptême que se réalise ce mystère et c'est lors de l'Eucharistie qu'il s'accomplit. Nous le proclamons de façon très concrète chaque dimanche, ce jour où nous célébrons la résurrection du Seigneur, puisque le Christ sort vainqueur du tombeau et entraîne dans sa résurrection les hommes de tous les temps qui ont placé en lui leur espérance. Nous prenons conscience de la dimension essentielle, pour notre vie de chrétiens, du lien entre baptême et Eucharistie. C'est dans l'Eucharistie que nous sommes "initiés" à la vie nouvelle que le Christ nous offre dans le baptême. L'Eucharistie du dimanche est vitale pour les baptisés.

Voici ce qu'écrivait Jean-Paul II dans sa lettre apostolique à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire : "C'est justement lors de la messe dominicale que les chrétiens revivent avec une particulière intensité l'expérience faite par les apôtres réunis le soir de Pâques,

lorsque le Ressuscité se manifesta devant eux. Dans ce petit noyau de disciples, prémices de l'Église, se trouvait présent d'une certaine façon le peuple de Dieu de tous les temps"<sup>25</sup>.



25 Reste avec nous, Seigneur § 33.





# [ III. La vie concrète de nos communautés ]

Le dimanche est le jour du Seigneur.

Observons ce qui se passe très concrètement le dimanche. Les chrétiens se rassemblent, venant de tous les horizons, pour entrer plus avant dans la vie de Dieu qui nous est donnée dans le Christ. Et le Christ est là, réellement là, dans la personne du prêtre qui préside cette assemblée, en son nom. Il est là dans l'assemblée faite de toutes ces personnes qui sont toutes imparfaites, mais appelées à la sainteté. Il est là dans sa Parole qui sera proclamée, actualisée dans l'homélie. Il est là dans la fraction du pain, dans son offrande au Père à laquelle il nous associe.

Il nous faut découvrir cette joie immense d'offrir sa vie, de la donner au Christ qui vient la sanctifier. Il nous faut demander d'être aidés pour entrer dans ce mystère qui éclaire notre vie et la vie de notre monde. Voilà ce que veut dire participer activement à l'Eucharistie à laquelle tous sont appelés. Ceux qui acceptent dans nos

paroisses d'animer l'Eucharistie du dimanche ne doivent jamais oublier qu'ils sont au service du Christ qui vit sa Pâques au milieu de nous, au service de l'assemblée qui est invitée à entrer plus avant dans ce don de Dieu pour le salut de l'humanité.

Nos rassemblements du dimanche sont des annonces du grand rassemblement définitif, au jour où toute l'humanité sera réconciliée avec Dieu. C'est pourquoi, il nous faut les préparer avec soin, les désirer, les purifier. Nous sommes appelés à nous rassembler, à nous reconnaître comme faisant partie de la même famille. Nous croyons que c'est dans notre participation à l'Eucharistie que nous sommes réconciliés avec Dieu. Cependant, n'oublions pas de célébrer le sacrement de la réconciliation régulièrement. L'Église nous propose ce sacrement par lequel Dieu nous pardonne de tous nos péchés et nous dispose ainsi à célébrer l'Eucharistie en vérité.

Comment sanctifier le dimanche ?

Donnant ces orientations, je suis conscient qu'il ne faut pas oublier la vie des relais paroissiaux et, en particulier, les temps de prière qui doivent être vécus au plus près des chrétiens qui vivent sur la paroisse.

J'encourage le pasteur de la paroisse, avec son EAP, à être inventif pour répondre à ce défi, tout en veillant à la spécificité du rassemblement dominical eucharistique.

- La messe : un rassemblement dont il est important qu'il soit aisément repérable pour les chrétiens vivant sur la paroisse. La charte synodale propose que l'Eucharistie dominicale soit célébrée à heure fixe et dans un lieu fixe. J'encourage cette

Nos rassemblements du dimanche sont des annonces du grand rassemblement définitif.

proposition, lorsqu'elle est opportune. Si, au jugement du pasteur de la paroisse, il est souhaitable qu'une autre Eucharistie soit proposée dans un autre lieu de sa paroisse, il est légitime que cette proposition puisse être faite.

- Il existe des rassemblements au cours desquels l'Eucharistie n'est pas célébrée : ADAP, rassemblements catéchétiques du dimanche. Je souhaite que ces propositions ne soient pas présentées et comprises comme des alternatives équivalentes à l'Eucharistie dominicale. Il est nécessaire d'inviter les chrétiens à se rassembler là où l'Eucharistie est célébrée. Ceci demande à être expliqué pour éviter des incompréhensions, lorsqu'il existe l'une ou l'autre de ces propositions, d'où la nécessité pour les pasteurs, de faire œuvre de pédagogie.
- L'Eucharistie n'est pas le seul rassemblement de prière à proposer aux chrétiens. Notre patrimoine spirituel est riche et comme le rappelle le synode, "pourquoi ne pas y puiser plus largement ?" J'encourage bien sûr la proposition de ces autres prières qui toutes ont un lien avec l'Eucharistie, parce que c'est bien toujours le mystère pascal qui est célébré. Elles peuvent avoir lieu un autre jour que le dimanche.



# [ III. La vie concrète de nos communautés ]

## 2. La préparation et la célébration des baptêmes, des mariages et des funérailles.

Elles sont nombreuses, les tâches de la communauté chrétienne. J'évoquerai la préparation et la célébration des sacrements du baptême, du mariage; j'évoquerai également la pastorale des funérailles chrétiennes. Nous sommes bien conscients que ces sujets n'épuisent pas les lieux et moments où l'Église est "attendue" et doit exprimer sa sollicitude pour remplir sa mission en fidélité à ce que Dieu attend d'elle. Cela dit, nous savons d'expérience que, dans tous ces domaines de la vie de l'Église, la collaboration entre prêtres, diacres, laïcs s'avère nécessaire et féconde. Il faut envisager, grâce à une organisation de la vie de nos communautés chrétiennes, la place des uns et des autres sans exclusive aucune.

Voici ce que dit le Concile au sujet du rôle des laïcs dans la vie et la mission de l'Église: "Participant à la fonction du Christ Prêtre, Prophète et Roi, les laïcs ont leur part active dans la vie et la mission de l'Église. Dans les communautés ecclésiales, leur action est si nécessaire que, sans elle, l'apostolat des Pasteurs ne peut, la plupart du temps, obtenir son plein effet. À l'image des hommes et des femmes qui aidaient Paul dans l'annonce de l'évangile, les laïcs qui ont vraiment l'esprit apostolique viennent, en effet, en aide à leurs frères, et réconfortent aussi bien les pasteurs que les autres membres du peuple fidèle. Nourris par leur participation à la vie liturgique de leur communauté, ils s'emploient avec zèle à ses œuvres apostoliques; ils acheminent vers l'Église des hommes qui en étaient peut-être fort éloignés; ils collaborent avec ardeur à la diffusion de la parole de Dieu, particulièrement pour les catéchismes; en apportant leur compétence ils rendent plus efficace le ministère auprès des âmes de

même que l'administration des biens des Églises" 26.

Voici que des personnes, des familles, frappent à la porte de l'Église et trouvent là une occasion d'accueillir l'Évangile. Parfois, voire souvent, ces personnes sont "loin" de l'Église et l'attitude des chrétiens est déterminante dans ces moments d'accueil et d'accompagnement. Pour chacun de ces grands moments, voici quelques orientations qui peuvent nous aider. En certains endroits, elles sont déjà mises en place. En d'autres, elles peuvent donner des repères utiles.

### Le baptême

- Une équipe au service des familles. La préparation au baptême peut être organisée de telle sorte que plusieurs familles puissent être groupées. Une équipe composée de laïcs, diacre et prêtre, quand c'est possible ou opportun bien sûr, assure la préparation. Elle sera attentive à présenter la signification de ce sacrement et de tout ce que cela engage pour l'avenir.

Le service Foi et le service Famille proposeront des outils simples, adaptés selon les âges, pour soutenir les équipes dans leur volonté de faire vivre une démarche catéchétique. Ils donneront aux parents la possibilité de poursuivre leur réflexion chrétienne en équipe (équipes Tandem, équipes 3 ans, Tremplin, mouvements, etc.) et de recevoir un soutien dans leur mission d'éducateurs de la foi (éveil à la foi, mouvements, etc.)



Les diacres ont toute leur place dans une telle équipe, puisqu'ils acheminent vers l'Église des familles qui en étaient peut-être fort éloignées. Cette équipe peut exister au sein de chaque paroisse. Elle peut aussi être commune à plusieurs paroisses, surtout si celles-ci sont confiées au même curé. La présence de ce dernier est importante, en tant que pasteur.

- S'organiser là où le nombre de baptêmes est important. Il est à no-

L'Église est "attendue" et doit exprimer sa sollicitude pour remplir sa mission.

ter que, dans plusieurs paroisses, le nombre de baptêmes à célébrer est important.

- Il convient alors de prévoir des célébrations communes de baptême, lorsque cela est opportun, en veillant à garder le lien avec le dimanche. Ces célébrations peuvent aller jusqu'à rassembler un grand nombre de baptêmes. Elles seront alors préparées avec soin avec le concours des chrétiens qui voudront bien s'y associer.

- Lorsqu'un agenda paroissial est mis en place, j'invite les familles à respecter l'organisation des paroisses pour prévoir la célébration du baptême de leur enfant.

- Un engagement de toute la communauté chrétienne. Lors de la célébration des baptêmes, voire pour un seul, il faut encourager la présence de membres de la communauté chrétienne, pour signifier que ce sacrement marque l'entrée dans l'Église.

### Le mariage

Lors d'un précédent conseil presbytéral en janvier 2002: "Jalons pour la préparation et la célébration du mariage", ce sujet avait été déjà abordé et avait donné lieu à des repères. Je m'appuie volontiers sur les conclusions qui avaient été données alors, ainsi que sur les conclusions des assises, pour livrer quelques convictions et donner quelques orientations.

- La préparation au mariage est un chemin d'évangélisation. Nous savons bien que lorsque les fiancés se présentent pour demander un mariage à l'Église, ce peut être pour eux l'occasion de vivre un chemin d'évangélisation. Il est sûr que l'écart entre ce que propose l'Église et leur demande peut être mis à profit pour les faire avancer dans leur vie de foi.
- La préparation au mariage est un service d'humanité que l'Église offre aux fiancés. En effet, en les préparant à recevoir le sacrement de mariage, l'Église se met au service de la réussite de l'amour des futurs époux, amour fondé sur le don de soi et l'accueil de l'autre dans un engagement. Cette formation constitue un service humain qui est, dans le même mouvement, une évangélisation, puisque nous croyons que Dieu est à l'origine du véritable amour et qu'il vient sauver l'amour humain dont on sait la fragilité aujourd'hui.

Le service Famille est en mesure d'apporter une aide concrète dans la mise en œuvre de la préparation, par la mise à disposition de supports et de repères.

- La préparation au mariage est une mission de l'Église tout entière. C'est lors de leur préparation au mariage que de nombreux jeunes pourront faire l'expérience de la vie en Église. Nombreuses, en effet, sont les préparations au mariage qui demandent que soit consacré du temps. Elles offrent ainsi aux futurs époux, en leur donnant de rencontrer d'autres chrétiens, une authentique expérience de vie en Église. Il leur sera proposé de continuer après le mariage, de se retrouver en équipes jeunes couples. Les prêtres ont toujours à cœur cette fondation d'équipes de jeunes foyers. Il est essentiel que des laïcs entrent aussi dans cette dynamique de fondation.
- S'organiser pour le service de tous. Au moment de la préparation et dès le début, c'est-à-dire au moment de l'accueil, il est judicieux de maîtriser au mieux l'agenda des célébrations. Les demandes de mariage sont faites, en général, longtemps à l'avance. Voici quelques repères pour nous y aider:

- Ne pas hésiter à proposer d'autres jours dans la semaine que le samedi, excepté le dimanche et les jours saints. En établissant le calendrier au niveau de chaque paroisse, on veillera à ce que le prêtre ne soit pas dans l'obligation de célébrer plus de deux mariages le même jour.
- Demander de l'aide à un confrère est d'autant plus envisageable que les demandes de mariage sont connues à l'avance. La mise en œuvre de cette entraide peut se faire soit au niveau du doyenné, soit au niveau plus large du diocèse. Le curé confiera plus volontiers aux autres prêtres les mariages des jeunes ne résidant pas sur la paroisse.





# [ III. La vie concrète de nos communautés ]

## Les funérailles chrétiennes

L'Église célèbre le mystère pascal dans les funérailles de ses enfants. C'est pourquoi il est important de vouloir donner la plénitude du visage de l'Église, et par là même du Christ, dans la célébration des obsèques. La célébration de l'Eucharistie prend bien sûr toute sa place ici. Cependant, il n'est pas toujours possible que l'Eucharistie soit célébrée au moment même des funérailles. Dans ce cas, les familles doivent être invitées à s'unir à une messe qui sera célébrée pour le défunt dans les jours qui suivront.

Souvent, ce sont les laïcs qui conduisent la prière à l'Église et au cimetière. Je les encourage dans ce service.

Parfois, le curé ou les laïcs jugeront opportun que ce soit un prêtre, voire le curé lui-même, qui célèbre les funérailles. C'est une possibilité qu'il est important de pouvoir toujours mettre en œuvre. Lorsque le

curé ou un autre prêtre ne peut célébrer lui-même les funérailles, il peut manifester sa présence d'une autre manière, soit par une visite auprès de la famille, soit par un message lu au moment de la célébration, soit par la célébration d'une messe pour le défunt dans les jours qui suivent.

La collaboration prêtres, diacres et laïcs, dont je parlais plus haut, nécessite, ici comme dans les autres situations, un grand effort d'imagination et de délicatesse de la part de tous, pour manifester l'attention de la communauté chrétienne vis-à-vis des familles qui sont dans la peine.

Chaque fois que c'est possible, il est souhaitable qu'une équipe d'accompagnement des familles en deuil soit constituée. Des personnes en capacité de conduire la prière à l'église ou au cimetière seront membres de cette équipe. Le curé veillera à sa formation et à son accompagnement, afin de soutenir les chrétiens dans cet apostolat.

Afin d'anticiper des demandes qui, par définition, ne sont pas prévisibles, il est bon de prévoir une organisation qui intègre la possibilité de la présence d'un prêtre. Il est souhaitable de pouvoir proposer, dans l'organisation concrète de la vie de la paroisse, ou dans un établissement de santé, des plages horaires dans la semaine où un prêtre est disponible pour célébrer les funérailles et éventuellement célébrer l'Eucharistie. Une semblable organisation avec la présence d'un diacre nommé sur la paroisse, peut être proposée aux familles.

## À propos de la célébration des sacrements de baptême ou de mariages et aussi des funérailles.

Je crois important d'encourager les ministres ordonnés du diocèse, lorsqu'ils sont sollicités pour des célébrations qui doivent avoir lieu sur une autre paroisse que celle à laquelle ils appartiennent, d'entrer en contact avec le curé de la paroisse concernée pour s'informer des règles locales et de s'y conformer au mieux. De même, je les encourage à s'entraider pour faire face aux demandes parfois nombreuses.

## 3. L'importance de la fraternité

Peut-on répondre aux tâches qui sont celles de l'Église, s'il n'y a pas cette fraternité entre nous? Non pas seulement entre prêtres, mais entre prêtres et diacres, et entre prêtres, diacres et laïcs. Nous savons par expérience que c'est, sans aucun doute, la fraternité et l'amitié qui conditionnent la fécondité de notre apostolat. Nous pouvons avoir les plus belles initiatives, les moyens les plus performants, s'il n'y a pas de communion entre nous, les fruits se feront attendre.

## La fraternité entre prêtres, diacres, laïcs présents au sein d'une même communauté chrétienne.

L'esprit de fraternité est une très grande qualité. La fraternité est aussi le lieu d'un combat avec des souffrances. Elle se construit patiemment en apprenant à nous écouter les uns les autres. Devenir frères signifie recevoir notre force les uns des autres. Nous devenons forts parce que nous avons confiance les uns dans les autres.

Il faut aussi oser se remettre en question les uns devant les autres. Nous devons croire en nos frères pour leur laisser voir qui nous sommes et ce que nous pensons. Sans cette transparence, il n'y a pas de fraternité. La fraternité permet d'oser dire nos désaccords. Elle aide à nous remettre en question. Cela implique que nous considérons l'autre comme un don de Dieu.

C'est un labeur de devenir frères, de s'efforcer de dépasser les préjugés et les différences, les tensions entre générations, entre sensibilités. La fraternité va avec l'estime des autres, car elle permet de reconnaître en chacun le même élan évangélique.

## La fraternité entre prêtres

S'il est évident que nous sommes appelés à vivre cette fraternité entre tous, il est toutefois nécessaire d'œuvrer pour créer une fraternité entre prêtres.

S'il est important de prier ensemble, il est nécessaire d'instaurer des moments de convivialité tels que des repas en commun, des moments

de détente partagée, des temps plus gratuits pour partager des difficultés et des joies. Cela demande à chacun la volonté de réserver des plages de temps dans son agenda.

Il est important également de prévoir des moments de "formation permanente" entre prêtres. Les rencontres au niveau du doyenné sont un moyen pour mettre en œuvre cette formation. Pourquoi ne pas demander à chacun de présenter un sujet qu'il a travaillé et permettre ainsi aux autres de bénéficier de cet enseignement?

Cette fraternité doit aussi se manifester dans l'entraide pour la célébration des sacrements.

## La fraternité entre prêtres et diacres.

La vie de nos communautés chrétiennes est liée à la fraternité qui doit se vivre entre ministres ordonnés présents sur les mêmes lieux. Il est essentiel qu'il existe une fraternité entre prêtres et diacres. C'est grâce à elle que les questions pratiques qui concernent la vie de nos communautés chrétiennes, dont je parlais plus haut, peuvent se résoudre avec bonheur.

L'Église célèbre le mystère pascal dans les funérailles de ses enfants.





# [ III. La vie concrète de nos communautés ]

La fraternité requiert des échanges, une écoute et un respect mutuels. Elle suppose également un accueil de la complémentarité des différents ministères. Bien des difficultés tombent, si la fraternité est vécue entre ministres ordonnés.

De semblables moments tels que des rencontres au niveau de la vie paroissiale, de la vie du doyenné, mais aussi des moments plus conviviaux ne peuvent qu'aider la fraternité entre prêtres et diacres.

## La fraternité entre l'évêque et les prêtres ; entre l'évêque et les diacres.

Je crois important d'aborder ce point alors que je parle de l'importance de la fraternité entre les ministres ordonnés. Le lien qui unit l'évêque et les prêtres d'une part, l'évêque et les diacres d'autre part, s'enracine dans le sacrement de l'ordre. Des moments importants de la vie du diocèse expriment et nourrissent cette fraternité : la messe chrismale, les visites pastorales par exemple, mais aussi l'attention que

l'évêque est appelé à porter aux prêtres et aux diacres malades ou âgés ; l'attention aux événements qui touchent à la vie personnelle des prêtres et des diacres.

Les moments de rencontres personnelles des prêtres et des diacres avec l'évêque, sans qu'il y ait un motif de nécessité, contribuent bien évidemment à construire cette fraternité.

## 4. Les lieux spirituels

L'une des décisions du synode est de créer des lieux spirituels dans notre diocèse. Je suis conscient que leur réalisation est à venir, même si, dans maints endroits du diocèse, existe déjà la possibilité pour les baptisés de grandir dans leur foi en d'autres lieux que la paroisse. Dans les mois qui viennent, je compte préciser les critères nécessaires pour qu'un lieu du diocèse puisse être reconnu "lieu spirituel". Ils seront plusieurs et seront comme autant de "puits"

autour desquels tout baptisé pourra se renouveler et croître dans sa vie chrétienne. Ce sont nos communautés chrétiennes qui s'en trouveront vivifiées et notre apostolat, fortifié. Je souhaite que des prêtres et des diacres y soient nommés.

## 5. Les services diocésains

Ils sont là pour le bien de nos communautés chrétiennes, car ils sont d'abord "au service" des besoins de ces communautés. Ceux-ci sont nombreux et ils ne viennent pas toujours immédiatement à la conscience, d'où l'importance pour chacune de ces communautés d'avoir la possibilité d'exprimer auprès des services diocésains leurs attentes, sur tel ou tel point de leur apostolat.

Cela dit, les services ne peuvent se limiter aux demandes qui leur sont faites. Ils sont appelés à proposer des mises en œuvre, des réalisations, pour

que l'évangélisation grandisse dans le domaine de compétence qui est le leur.

Cet enjeu demande une proximité, un dialogue entre les responsables des services diocésains et les pasteurs des paroisses.

## 6. Servir et désirer les vocations sacerdotales

Tout au long de cette année sacerdotale, nous avons osé prendre plus clairement la parole au sujet du ministère des prêtres. Dans notre diocèse, les prêtres sont invités à rendre grâce pour le ministère qu'ils exercent. Je pense au pèlerinage des prêtres de toute la province à Pontmain, le 31 mai dernier, qui a rassemblé plus de 500 prêtres, ainsi qu'au pèlerinage à Rome, pour la clôture de cette année, auquel plus de 35 prêtres de notre diocèse ont pris part. Je ne veux pas oublier la joie des communautés chrétiennes qui s'associent au jubilé des prêtres qu'elles connaissent. Et comment ne pas évoquer notre propre joie, à l'occasion de l'ordination de quatre jeunes prêtres pour notre diocèse, ce 27 juin ! Ce sont des signes qui disent l'estime des chrétiens pour leurs prêtres. Nous comprenons combien les prêtres aiment l'Église et sont heureux de la servir.

Tout ceci ne nous cache pas les difficultés, bien sûr. Voici que depuis quelques années, nous vivons dans une Église où les prêtres se font plus rares et nous avons conscience que leur charge est parfois lourde. Cet état de fait est une invitation à prier, pour que le Seigneur nous donne les vocations dont notre Église a besoin. Notre prière sera d'autant plus facile, d'autant plus vraie, que nous ferons l'expérience de notre responsabilité de baptisé et donc de notre désir du Christ. Prions pour que nos com-

munités chrétiennes aient soif du Christ qui donne la grâce du témoignage. Demandons, dans notre prière, qu'elles aient à cœur de rencontrer le Christ, là où il se donne, c'est-à-dire essentiellement dans la vie sacramentelle et tout spécialement l'Eucharistie. Nous ne pouvons prier pour les vocations sacerdotales si nous ne nous mettons pas sur le chemin de la conversion. Conversion personnelle avant tout, tant il est vrai qu'à chaque fois qu'une "âme" s'élève, c'est le Corps tout entier qui grandit !

Nous savons bien que le Seigneur est avec nous et ne cesse de poursuivre son œuvre de salut. Il ne nous abandonne pas. Il appelle des jeunes à "laisser leurs filets" et à le suivre dans cette mission pastorale. De notre côté, nous devons être des serviteurs de ces appels, auprès des jeunes que nous côtoyons. Il n'est pas toujours aisé pour un jeune de comprendre que le Seigneur lui parle, l'appelle. Comment pourra-t-il répondre, si personne n'est à ses côtés ? Sans doute devons-nous demander cette grâce de la simplicité, pour ne pas craindre de faire résonner haut et fort l'appel au ministère de prêtre.

## Conclusion

Je suis heureux de vous adresser cette lettre qui exprime ce qui me tient à cœur, au terme de ces assises sur le ministère ordonné. J'ai pris part avec vous tous à ces journées, avec la certitude qu'il s'agissait d'un temps important de la vie de notre diocèse et j'imagine sans peine le climat vécu durant le récent synode. Je remercie l'équipe qui a œuvré pour que ces journées de réflexion et de partage portent du fruit, ainsi que celles et ceux qui ont prié pour leur réussite.



J'ai la conviction, toutefois, que ce que je vous écris demande à être approfondi, prolongé, amélioré certainement. C'est la raison pour laquelle je souhaite que cette lettre puisse être lue et travaillée par les communautés chrétiennes auxquelles elle est destinée. Quelques fiches de travail seront élaborées par la formation permanente et mises à votre disposition à compter du 15 août prochain. Leur but sera de vous permettre de vous approprier ce que je vous écris.

C'est au prix de ce travail auquel je vous convie maintenant, que cette lettre prendra chair dans la vie de chaque baptisé, dans la vie de nos différentes communautés chrétiennes et nous donnera de donner du fruit en abondance.

Qu'il me soit permis de vous dire ce qu'écrivait l'apôtre Paul aux chrétiens de Corinthe et qui m'aide à vous exprimer ce que je crois profondément juste, au moment de conclure ces pages que je vous adresse : "Notre lettre, c'est vous, lettre écrite dans vos cœurs, connue et lue par tous les hommes. De toute évidence, vous êtes une lettre du Christ confiée à notre ministère, écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierres, mais sur des tables de chair, sur vos cœurs" 27.

Le 25 juin 2010,  
jour de la célébration du jubilé  
des prêtres du diocèse d'Angers

† Emmanuel Delmas,  
évêque d'Angers





